

# La lettre des PLP d'Aquitaine

N° 26  
5 avril 2016



## Rappel : URGENT

Journées Académiques "Voie Professionnelle" organisées par le SE-UNSA Bordeaux :

le mardi 10 mai à Bordeaux (24 ; 33 ; 47)  
le jeudi 12 mai à Tarnos (40 ; 64)

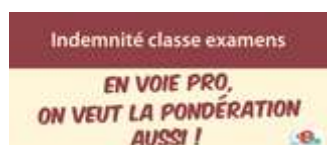
Il est encore temps de vous inscrire !

Votre demande d'autorisation d'absence doit être déposée impérativement avant vendredi 8 avril auprès de votre chef d'établissement. L'autorisation d'absence est de droit, elle ne peut vous être refusée, mais elle doit intervenir obligatoirement un mois avant la date de la réunion. Merci de nous prévenir le plus tôt possible de votre participation afin que nous organisions au mieux cette journée en particulier pour le repas.

Retrouvez sur le site du SE-UNSA Bordeaux en suivant le lien ci-dessous les fiches de présentation des contenus pour ces deux journées et les modèles des demandes d'autorisation d'absence :

<http://sections.se-uns.org/bordeaux/spip.php?article908>

## Indemnités classes d'examen : signez et faites signer la pétition



À la place des 300 € pour 6 h de cours en première bac pro, terminale bac pro et en classes de CAP, le SE-Unsa revendique la pondération de 0,1/h effectuée (plafonnée à 1h) appliquée en LGT. Ce système est plus juste car proportionnel et sans seuil, et plus avantageux. Soutenez notre action en signant et en faisant signer la pétition autour de vous.

[Signez et faites signer la pétition](#)

[Téléchargez l'affiche comparative](#)

[Téléchargez le dépliant](#)

## Des mesures pour réussir l'entrée des élèves dans la voie pro

Une circulaire dédiée à la voie professionnelle applicable dès la rentrée 2016 vient de paraître. Elle fait suite au groupe de travail ministériel sur la 2nde pro et a pour objectif d'améliorer l'accompagnement des élèves lors de l'entrée dans leur formation.

Lire l'article : <http://www.se-uns.org/spip.php?article8809>

## Encadrement des PFMP : actualisation de la circulaire

Une nouvelle circulaire sur l'organisation et le suivi des PFMP vient de paraître. L'actualisation de la précédente circulaire du 26 juin 2000 est rendue nécessaire afin de prendre en compte la loi de 2014 et ses décrets sur le développement et l'encadrement des stages.

Découvrir les nouveautés : <http://www.se-uns.org/spip.php?article8771>

## Dotation horaire 3ème prépro : victoire syndicale !

Le 11 février 2016, le SE-UNSA interpellait le Recteur par courrier [lire "3ème prépro : le SE-UNSA interpelle le Recteur" <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article898>] pour lui demander que les dotations horaires des classes de 3ème dite "préparatoires à l'enseignement professionnel" soient abondées de 2,75 heures comme le précisait l'arrêté daté du 20 février 2016, portant sur l'application de la réforme du collège pour ce type de classe.

Le Recteur a répondu favorablement à cette demande du SE-UNSA et les établissements concernés ont vu mi-mars leur DGH abondée de 2,75 heures.

Cette marge qui sera de 3 heures l'an prochain permettra une petite souplesse dans les dédoublements dont on sait combien ils sont indispensables pour les élèves et les enseignants de ces classes.

**ADHÉREZ**

**C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !**

**Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !**

*Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.*

***J'adhère en cliquant ici !***

**Les responsables académiques PLP du SE-UNSA :**

**Christian BASSET**

L.P. Dassault à MERIGNAC  
Secrétaire Académique  
Elu au CTA

**Laurent LAPEYRE**

L.P. Jean Monnet à FOULAYRONNES  
Responsable académique PLP  
Elu à la CAPA des PLP

**Abderrahim EL MOUAHID**

S.E.P. Victor Louis à TALENCE  
Elu à la CAPA des PLP

**Fouzia ZNOUBA**

LP La Morlette à CENON  
Elue à la CAPA des PLP

**Dalila ROUX SALEMBIEN**

L.P. Dassault à MERIGNAC  
Elue à la CAPA des PLP

**Catherine AMBEAU**

S.E.P. Victor Louis à TALENCE  
Responsable Académique Jeunes Enseignants

**N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous**

*Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).*

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20  
Fax : 05 56 31 36 17

Mail : [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

***Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)***